

et avec QUATRE VINGT NEUF ARES (89a 00ca) de terrain repris au cadastre de ladite commune, lieudit "La Bouyerie" section D numéros, savoir :

- 913 pour 00a 40ca
- 915 pour 00a 97ca
- 921 pour 04a 75ca
- 923 pour 40a 85ca
- 940 pour 00a 50ca
- 942 pour 32a 41ca
- 946 pour 00a 73ca
- 948 pour 02a 94ca
- 951 pour 02a 72ca
- 955 pour 00a 99ca
- 957 pour 01a 49ca
- 958 pour 00a 25ca

b) Le tiers indivis d'un chemin d'une superficie de 14a 25ca repris au cadastre de ladite commune, lieudit "La Bouyerie", section D numéros, savoir :

- 947 pour 01a 10ca
- 943 pour 03a 74ca
- 952 pour 01a 24ca
- 954 pour 08a 17ca

c) Le tiers indivis d'un bâtiment à usage de station de pompage érigé sur et avec 00a 27ca de terrain repris au cadastre de ladite commune, lieudit "La Bouyerie" section D n°950.

Fait et passé à AUBIGNY EN ARTOIS,
Le 29 septembre 1994

